

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance spéciale tenue le : 24 mai 2017

Point de décision

Point d'information

SUJET : MODIFICATION DES PRIVILÈGES

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires clinico-administratives

SOMMAIRE :

La modification des privilèges suivante a fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉSOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la modification des privilèges du médecin suivant :

- **Dr François Collette** (# 85-101), membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Dr Collette n'aura plus de privilèges en médecine d'urgence et détiendra uniquement des privilèges en soins palliatifs et en assistance à la mort médicalement assistée dans le CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal.